

Montréal le 8 novembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

**Objet: Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour
l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier R-4045-2018**

Faisant suite aux contraintes soumises par certains participants relativement à la date de leur plaidoirie, dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier révisé de l'audience des **9, 12 et 13 novembre 2018 (si nécessaire), de 8 h 30 à 16 h 30, dans la salle Krieghoff** dans ses bureaux à Montréal.

La Régie rappelle qu'elle s'attend que tous les participants respectent le temps qu'ils ont demandé ou qui leur a été alloué et fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur plaidoirie plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.